



COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2022

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Elu**, à l'unanimité, soit 18 voix « pour », son Bureau pour l'année 2022-2023 comme suit :

Président :	Michel Mouton (La Devise)
Vice-Président :	Stéphane Hilty (Alternative Villageoise)
Membre :	Rachel Bourquin Guidi (La Devise)
Secrétaire du bureau :	Jacques Nierlé

- ✓ **Décidé**, par dix-huit voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'adopter les conclusions du rapport de la Commission des finances soit :
 - d'approuver le compte de résultat 2021 présentant un excédent de charges de CHF 1'005'640.75 (sous réserve de l'adaptation de la provision relative à la participation des coûts de la crèche) ;
 - d'approuver les investissements nets 2021 s'élevant à CHF -115'342.70 ;
 - d'approuver le bilan au 31 décembre 2021 totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 68'538'848.03 ;
 - d'approuver les crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de CHF 620'387.92 ;
 - d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 13'794.70 pour couvrir le dépassement sur le crédit d'étude pour la réalisation d'un audit de l'état général du groupe scolaire.

- ✓ **Pris une délibération**, à l'unanimité des membres présents, soit 18 voix « pour », décidant :
 1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 13'794.70 pour couvrir le dépassement.
 2. De soumettre ce crédit complémentaire aux mêmes dispositions que celles du crédit d'engagement initial, s'agissant des modalités d'amortissement.

- ✓ **Pris une délibération**, à l'unanimité des membres présents, soit 18 voix « pour », décidant :
 1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2021 dans leur intégralité annexés à la présente délibération.
 2. D'approuver le compte de résultats 2021 pour un montant de CHF 10'997'469.56 aux charges et de CHF 9'991'828.81 aux revenus, l'excédent de charges s'élevant à CHF 1'005'640.75.
 3. D'approuver le compte des investissements 2021 pour un montant de CHF 31'657.30 aux dépenses et de CHF 147'000.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF -115'342.70.

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2021, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 68'538'848.03.
 5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de CHF 620'387.92 dont le détail figure au chiffre 17 de l'annexe des comptes annuels joints à la présente délibération.
 6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par des plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par des économies réalisées sur d'autres rubriques de charges, éventuellement par le capital propre, en cas d'excédent de charges du compte de résultats.
- ✓ **Décidé**, par 16 voix « pour », 0 « contre » et 2 abstentions, de demander au Conseil administratif de faire poser un WC mobile au parc Quédan cet été, en dépassement du budget 2022.

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI